



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS
Séance du 16 DECEMBRE 2025

N° 25.DFCP.411

OBJET : Demande d'aides financières pour 2026 pour l'installation de climatisation dans les écoles de la ville

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le SEIZE le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de DECEMBRE sous la présidence de Monsieur Roger PELLENC et la désignation de Madame Anne-Priscille BAZELAIRE en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Henri LAFON, Marie Ange CONTÉ, Anne Priscille BAZELAIRE, Stéphane SAUVAGEON, Nathalie BRAMIN, Lucien GALLAND, Corinne DUPAQUIER, Jean Michel APPLANAT (à partir de 18h44), **Adjoint.**

Bernard ALAMELLE, Éric BANON, Valérie BARDISA (à partir de 18h52), Christina BÉRARD (à partir de 18h38), Nicole BLANC (à partir de 19h05), Pierre CRUMIÈRE, Jacqueline DESCAMPS, Jean Jacques DIAS, Pierre GABERT, Pierre GENIN, Yves GUEDJ, Agathe JOSEPH (à partir de 19h28), Nadine LEHMANN-DRIES (à partir de 18h37), Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Cédric PERRY (à partir de 19h37), Christophe SUTEAU, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Marie Christine AUDISIO à Jean François MIRETTI
Thierry DUBOIS à Henri LAFON
Maryse SOUCHAY à Jacqueline DESCAMPS

Absents :

Nadine LEHMANN-DRIES (jusqu'à 18h37)
Christina BÉRARD (jusqu'à 18h38)
Jean Michel APPLANAT (jusqu'à 18h44)
Valérie BARDISA (jusqu'à 18h52)
Nicole BLANC (jusqu'à 19h05)
Agathe JOSEPH (jusqu'à 19h28)
Cédric PERRY (jusqu'à 19h37)
Michel AUTRAN
Jacques BARONE
Caroline DANDRE
Anne Marie HUASCAR
Virginie LEGRAND
Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA

Mes chers collègues,

La ville de Pertuis souhaite s'engager dans un programme de climatisation des écoles de la ville. En effet, les établissements scolaires de la commune connaissent depuis plusieurs années une augmentation significative des épisodes de chaleur, en lien avec l'évolution climatique. Ces périodes, parfois précoces et prolongées, provoquent une élévation importante des températures intérieures, en particulier dans les bâtiments anciens, les salles orientées sud ou ouest. Ces conditions affectent directement la santé, le confort et les capacités d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail des agents municipaux et des équipes pédagogiques.

Exposé des motifs

Le programme de travaux concerne les écoles primaires Pierre Augier et Henri Crevat, et les écoles maternelles Aimée Meynard et Clos Fleuri.

Aussi, conformément aux recommandations du ministère chargé de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, les enfants doivent être accueillis par temps de forte chaleur (canicule) dans des pièces rafraîchies. Il est nécessaire d'équiper les écoles de dispositifs permettant le rafraîchissement de l'air.

Les travaux ont pour finalité l'amélioration des performances énergétiques des écoles conforme aux exigences actuelles avec un système réversible permettant un usage raisonné en été comme en hiver qui va permettre de maîtriser les consommations avec un pilotage intelligent, et réduire notablement les températures dans les établissements.

L'installation d'un système de climatisation dans les écoles répond à plusieurs objectifs :

- garantir la sécurité et la santé des enfants,
- assurer des conditions d'apprentissage optimales,
- se conformer aux obligations réglementaires en matière de QAI,
- protéger les personnels,
- adapter le patrimoine communal aux évolutions climatiques,
- assurer la continuité et la qualité du service public.

Le coût estimatif du projet est de 725 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel s'établit de la manière suivante :

Personnes publiques	Montants
Préfecture de Vaucluse Dispositif : DSIL	300 000 €
Région SUD - PACA Dispositif : Nos Communes d'abord	200 000 €
Total aides publiques	500 000 €
Autofinancement (20%)	225 000€
Total opération	725 000€

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Au vu de ce qui précède et où l'exposé de son président, le Conseil Municipal :

➤SOLLICITE l'attribution d'aides financières pour l'installation de climatisation dans les écoles.

Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.

Le Secrétaire de séance,
Anne-Priscille BAZELAIRE.

Julien DALMAS | Direction Générale
des Services



Le 30 déc. 2025



Anne-Priscille BAZELAIRE | Elu DEEJ



Le 2 janv. 2026



Certifié exécutoire

Publié le **18 DECEMBRE 2025**